



Réserve Naturelle Régionale  
**DU GRAND VOYEUX**

Agence  
des **Espaces**  
Verts

 **île de France**

## Synthèse des données historiques de baguage ornithologique dans la Réserve naturelle régionale du Grand-Voyeux (77)



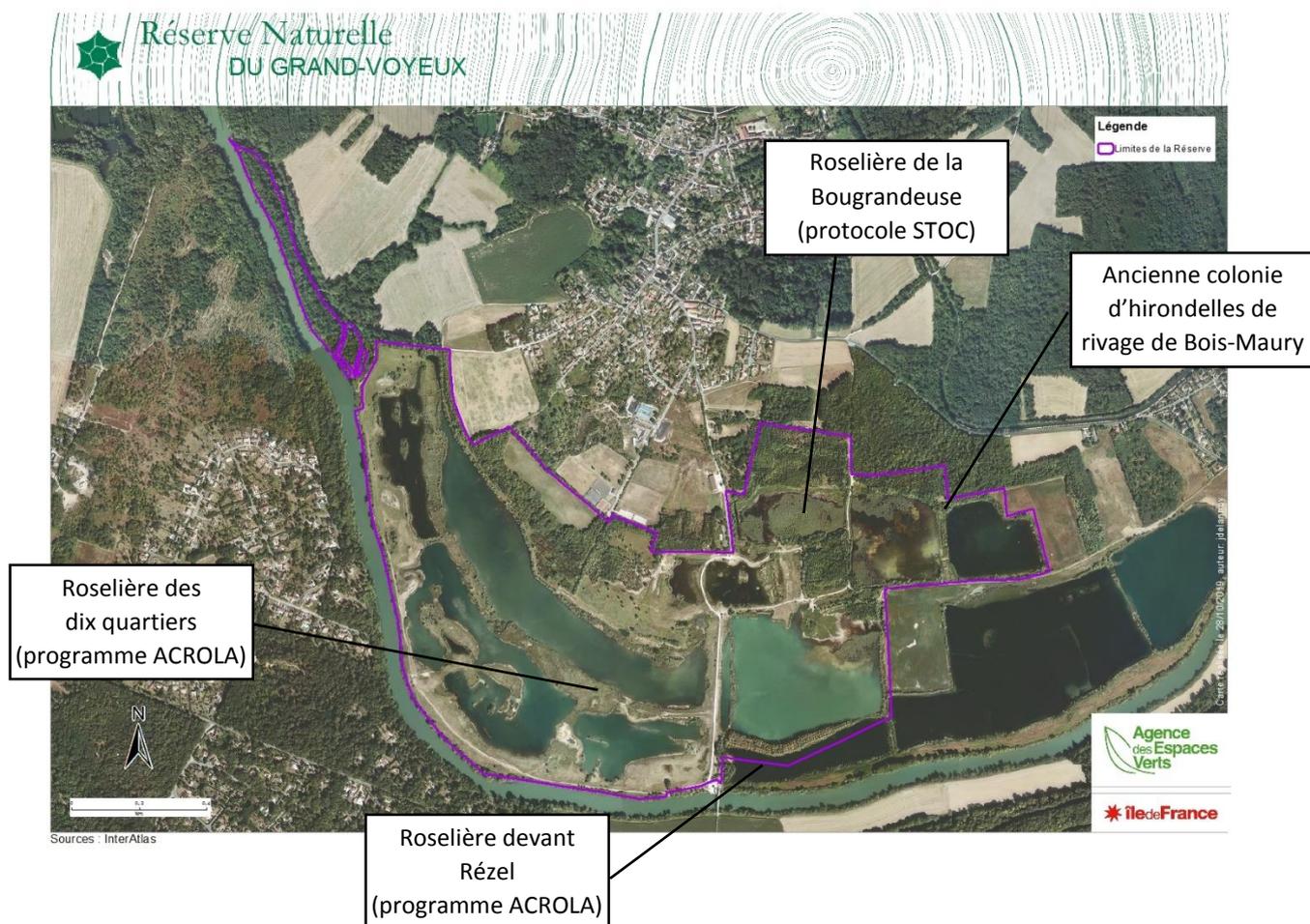
Octobre 2019

Photos de couverture : Phragmite des joncs capturé au Grand-Voyeux – 08/2012 – M. Zucca ; Roselière de la sablière – AEV.

Origine des données : Dehorter et CRBPO, 2019

La Réserve naturelle régionale du Grand-Voyeux a été créée en 2012, à l'emplacement d'une ancienne carrière d'exploitation de graves, dans une boucle de la Marne. Située sur la commune de Congis-sur-Thérouanne, le site attire depuis longtemps l'attention des ornithologues par la richesse et la diversité de ses milieux naturels, en particulier liés à l'importante surface de zones humides et de roselières. Il a donc fait l'objet de nombreux inventaires écologiques, et en particulier de suivis écologiques.

Parmi ces suivis, on peut notamment relever 3 occurrences de suivis par le baguage. Ces suivis avaient des objectifs différents, et ont permis d'obtenir des données différentes, qui sont synthétisées ici. Ce rapport vise uniquement à dresser un bilan des opérations de captures réalisées, et des quelques résultats obtenus.



## **1) Suivi de la colonie d'hirondelles de rivage, 1985-1999**

### **a) Présentation de l'étude**

**Bagueur référent :** Alexandre Czajkowski

**Période :** Ce suivi a été réalisé de manière sporadique durant l'été (période de présence de l'espèce), de 1985 à 1999.

**Réalisation de l'étude :** Les opérations de baguage réalisées ont permis le suivi d'une petite population d'hirondelles de rivage. Ce suivi concernait toujours un faible nombre d'individus bagués (<10) sauf en 1988 (23) et en 1999 (64), en plus desquels ont été contrôlés quelques individus bagués sur d'autres sites.

**Localisation :** L'endroit exact du baguage reste à ce jour inconnu. Il a été réalisé sur la commune de Congis-sur-Thérouanne, mais sans plus de précision. Le suivi pourrait concerner différents sites, notamment l'ancienne colonie du Bois-Maury, les berges de Marne, l'île de Villers-les-Rigaux...

b) Présentation des résultats

Avec un nombre relativement faible de captures, on observe un taux de contrôle extérieur (oiseaux bagués sur d'autres sites et recapturés à Congis-sur-Thérouanne, ou inversement) impressionnant, de l'ordre de 30%.



Quelques données concernent les villages voisins des boucles de la Marne. Une part importante des données (22) provient de différentes colonies étudiées d'un bout à l'autre de la région, voir au-delà (vallées de l'Oise et boucles de la Seine en particulier).

De nombreux échanges concernent également le Royaume-Uni (18), et 5 données concernent des oiseaux recapturés dans le Parc National du Djoudj, au Sénégal, où ces hirondelles ont leurs quartiers d'hiver.

**2) Programme STOC, 2008-2009**

a) Présentation de l'étude

**Bagueur référent :** Franz Barth – CORIF (Centre ornithologique Île-de-France)

**Période :** Ce suivi a été réalisé pendant 2 saisons, d'avril à juillet 2008 et d'avril à juillet 2009. Le suivi a été interrompu en 2010 suite à l'installation d'un couple de busards des roseaux exactement à l'emplacement du site de baguage.

**Objectif de l'étude :** Le programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs) a pour objectif de mesurer dans le temps l'évolution des populations locales d'oiseaux, par un protocole itératif, répété chaque

printemps. Son adaptation spécifique aux milieux de roselière peut également être une aide aux choix de gestion, ou une manière de mesurer l'efficacité des mesures de gestion.

**Le protocole :** Le protocole STOC est très précis, pour permettre à la fois sa reproductibilité dans le temps et l'espace, de manière à pouvoir comparer les différents sites entre eux. Il s'agit d'un ensemble de 10 filets verticaux disposés selon des emplacements précis, identiques chaque année.

Une session de capture est réalisée tous les 15 jours durant la période de reproduction, soit de mi-mai à juillet (4 sessions). Les dates de ces sessions doivent être approximativement les mêmes chaque année, de manière à rester comparables.

En 2009, lors de la seconde saison de captures, le suivi a été perturbé par des intempéries, qui ont contraint à écourter la plupart des sessions de capture.

**Localisation :** Le suivi a été réalisé dans la roselière de la Bougrandeuse.

b) Présentation des résultats

	23/05/2008	04/06/2008	24/06/2008	03/08/2008	2008	19/05/2009	03/06/2009	24/06/2009	08/07/2009	2009	Total général
Rousserolle effarvatte	26	16	26	15	61	14	24	15	13	57	113
Mésange bleue	3	3	8	11	22	2	5	3	1	9	31
Mésange charbonnière		9	2	1	11	1	2	2		5	15
Mésange à longue queue	4		2		6						6
Bruant des roseaux	3			3	6		1			1	7
Pouillot véloce			3	3	6	1		2		4	10
Bouscarle de Cetti	1		1		2						2
Rougegorge familier	1		1		2						2
Fauvette à tête noire	1		1		2		2	1			2
Accenteur mouchet			1	1	2					3	5
Merle noir	1				1	1	1				1
Pouillot fitis			1		1						1
Etourneau sansonnet			1		1					2	3
Gorgebleue à miroir							1			1	1
Fauvette des jardins									1	1	1
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>28</b>	<b>47</b>	<b>34</b>	<b>123</b>	<b>19</b>	<b>35</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>83</b>	<b>200</b>

Ce tableau présente le nombre d'individus différents capturés par jour de capture et sur l'année. Certains d'entre eux ont été capturés plusieurs fois (des jours différents) ce qui explique un total des captures différent du total jour par jour.

c) Le cas de la Rousserolle effarvatte

La rousserolle effarvatte est une espèce nicheuse typique des roselières de la Réserve naturelle régionale du Grand-Voyeux. Comme les autres espèces nicheuses de ce type de milieu, sa présence est un gage de qualité du milieu. En l'occurrence, sa forte présence, comparée aux autres espèces (Gorgebleue, bruant des roseaux...) peut en faire un indicateur intéressant.

Les captures permettent notamment de sexer les individus, et de déterminer, en fonction des critères sexuels visuels, leur potentiel nicheur sur le site. Ainsi, pour 2008, il est estimé une population de 17 couples sur la parcelle (1ha) échantillonnée. Le fort taux d'auto-contrôle sur le site (34,4 % en 2008) indique une certaine stabilité de la population sur la saison.

Les contrôles d'une année à l'autre concernent uniquement des adultes bagués adultes en 2008. Aucun jeune de 2008 n'a été recapturé en 2009. Cependant, la faible surface échantillonnée comparée à la surface d'habitats disponible peut expliquer cette absence de retour. Les adultes sont beaucoup plus fidèles à leur site de reproduction. Le taux de contrôle s'élève à 10 % : 5 rousserolles adultes baguées en 2008 ont été recapturées en 2009. Ce taux semble relativement faible au vu de l'état des connaissances sur la fidélité au site de reproduction. Il peut s'expliquer par un suivi perturbé par les conditions climatiques en 2009, qui n'aura pas permis autant de temps de capture que l'année précédente. Comme pour les jeunes, la taille du site, dont seule une petite partie est échantillonnée lors du suivi STOC, laisse imaginer que certains oiseaux reviennent sur le même secteur sans être recapturés l'année suivante.

Le suivi, réalisé sur un temps très court, ne permet pas de faire se dégager des tendances réelles ; un protocole STOC est en général plutôt analysable sur un temps long (minimum de 10 à 20 ans). La reprise de ce protocole pourrait peut-être néanmoins offrir d'intéressantes perspectives.

### 3) Programme ACROLA, 2012

#### a) Présentation de l'étude

**Bagueurs référents** : Maxime Zucca – Julien Birard

**Période** : Ce suivi a été réalisé pendant 2 jours, en aout 2012.

**Objectif de l'étude** : Le protocole ACROLA est un protocole spécifique visant à capturer le Phragmite aquatique, un passereau menacé à l'échelle européenne. L'objectif de l'étude était d'identifier si le site est utilisé par l'espèce dans sa migration post-nuptiale vers l'Afrique de l'Ouest.

**Le protocole** : Des lignes de 3 filets sont déployées dans les milieux identifiés, chacun équipé d'un dispositif de diffusion du chant du phragmite aquatique, de manière à maximiser les chances de capture de l'espèce cible.

**Localisation** : Différentes roselières de la Réserve ont été ciblés par l'étude : ainsi, des filets ont été déployés sur les secteurs suivants : roselière de la Bougrandeuse (6), roselière de l'observatoire des dix quartiers (6), Roselière devant Rézel (3), chemin du Pâtis (1).

#### b) Présentation des résultats

Sur ces deux journées de capture, 158 oiseaux différents ont été capturés, appartenant à 17 espèces différentes. Les rousserolles effarvate représentent 38,5 % des captures. Une rousserolle baguée en 2009 lors du STOC a d'ailleurs été recapturée. En revanche, aucun Phragmite aquatique n'aura été capturé lors de ce suivi.

En revanche, 3 oiseaux bagués hors du site (et hors de France) témoignent de l'intérêt du site en halte migratoire pour des oiseaux en provenance de toute l'Europe. Tous sont des jeunes, bagués dans les 3 semaines précédant cette recapture dans la Réserve.

	B	C	
Martin-pêcheur d'Europe	3		
Rousserolle effarvate	61	3	(dont 1 allemand et 1 belge)
Phragmite des joncs	7	1	(dont 1 anglais)
Grimpereau des jardins	1		
Gorgebleue à miroir	4		
Tarier pâtre	1		
Fauvette à tête noire	2		
Fauvette grise	3		
Pouillot véloce	8		

Mésange à longue queue	12	
Mésange bleue	38	
Mésange charbonnière	4	
Étourneau sansonnet	1	
		B C
Linotte mélodieuse	1	
Verdier d'Europe	1	
Bouvreuil pivoine	1	
Bruant des roseaux	6	
<b>Total général</b>	<b>158</b>	<b>8</b>



De même que pour le protocole STOC, le programme ACROLA est normalement réalisé sur un temps plus long, avec un effort minimum d'une dizaine de jours de capture. L'usage (ou le non-usage) du site par le phragmite aquatique n'est donc pour l'instant pas une certitude.

En revanche, le nombre de contrôles extérieurs en seulement 2 jours de capture laissent présager d'un site majeur dans les migrations. Une étude de ce potentiel gagnerait à être approfondie, en s'appuyant sur les nouveaux protocoles SEJOUR ou SEJOUR GESTION, qui permettent d'analyser le flux migratoire et l'usage des habitats.

#### 4) Autres données, 2008-2013

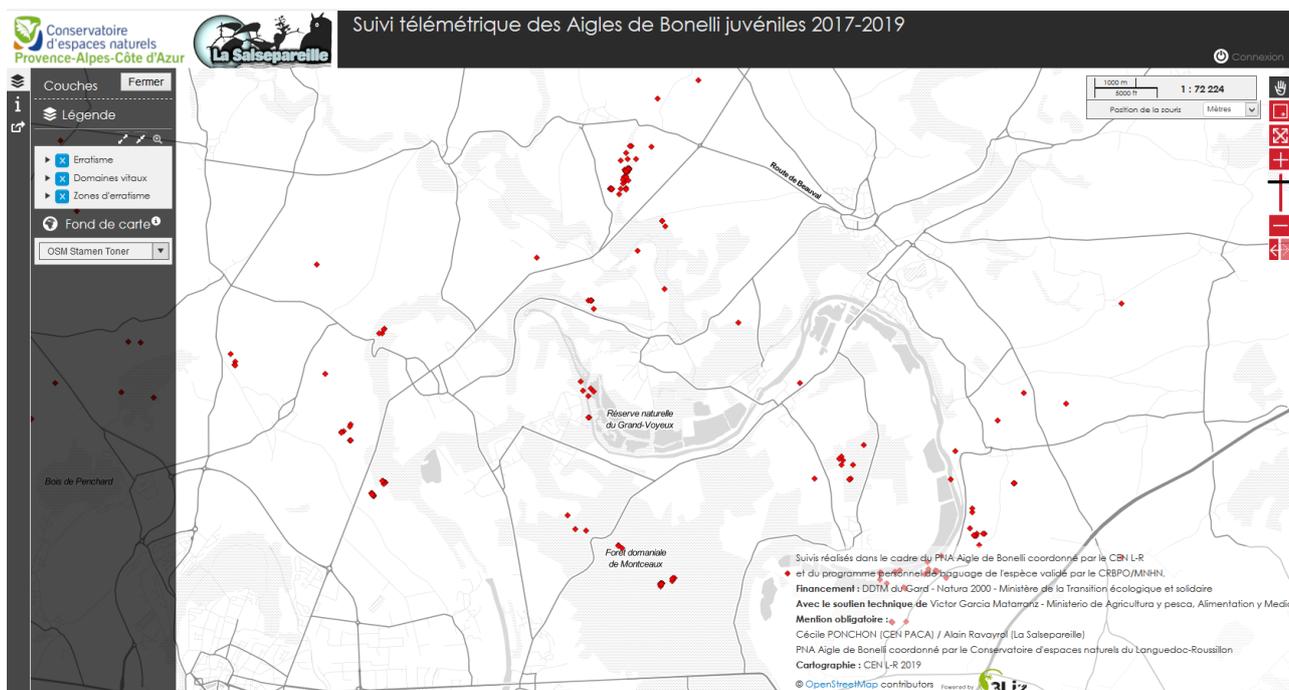
Outre ces programmes, deux oiseaux bagués à l'extérieur de la réserve ont été observés sur le site :

- Une Nette rousse *Netta rufina*, baguée en avril 2008 à Marolles-sur-Seine (77), a été observé en juin 2008 sur le site du Grand-Voyeux, avant d'être réobservée en juillet 2010 à Bazoches-les-Bray (77) puis en avril 2013 à Divonne-les-Bains (01).

- Un Fuligule morillon *Aythya fuligula*, bagué en octobre 2006 à Marolles-sur-Seine (77) a été observé sur le site du Grand-Voyeux en décembre 2006.

Par ailleurs, dans le cadre d'un programme de suivi particulier, un Blongios nain *Ixobrychus minutus* juvénile a été bagué et équipé d'une balise Argos en juillet 2012, mais sans apporter de résultats.

Enfin, des suivis réalisés dans le cadre du PNA Aigle de Bonelli coordonné par le CEN Languedoc-Roussillon, et reposant notamment sur la pose de balises sur des jeunes aigles a permis d'apprendre le passage par la Réserve d'un Aigle de Bonelli en octobre 2018.



Origine des données : Cécile Ponchon/CEN PACA/CRBPO

### Origine des données :

Dehorter O. & CRBPO, 2019 – Base de données de baguage et de déplacements d'oiseaux de France / Bird ringing and movement database for France. Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, France. <http://crbpo.mnhn.fr/>. Consultée le 14/08/2019

Cécile PONCHON (CEN PACA) / Alain Ravayrol (La Salsepareille), 2019 – PNA Aigle de Bonelli coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon.